



Luxembourg, le 15 juillet 2014

Chère / Cher collègue,

Nous voici au terme d'une année de plus chargée de défis et d'engagements professionnels.

Nous avons commencé en septembre dans l'attente des élections législatives qui se sont finalement soldées par un revirement au niveau de la composition du Gouvernement.

Au début, le changement de ministre dans le ressort de l'Éducation a pu laisser espérer un répit après des années de réformes toujours et encore problématiques dans leur mise en pratique.

Ainsi, la réforme de la Formation professionnelle, coûteuse dans sa conception et quasiment impossible à mettre en œuvre, a débouché sur un échec ; il n'y a pas davantage d'élèves qui réussissent leur année qu'il n'y en avait auparavant. Nombreux sont les ajustements encore à faire. Dans ses efforts de limiter les dégâts, le Ministère revient peu à peu sur la pratique du redoublement. Par ailleurs, l'exemple de cette réforme a clairement démontré que les défis auxquels l'école fait face ne sauraient se résoudre par des réformes structurelles. Bilan de cette réforme : des dépenses somptueuses, des problèmes capitaux subsistants et pour ainsi dire aucune retombée sur les performances des élèves.

Au niveau de la réforme de la Fonction publique, grâce aux négociations de la CGFP avec le nouveau ministre de la Fonction publique, les aspects douteux de cette réforme ont pu être désamorçés. Ainsi, les critères servant de base à l'appréciation future de tous les fonctionnaires et employés de l'État ont pu être ramenés à un minimum parfaitement acceptable ; pour les enseignants cette appréciation a été réduite à la seule pratique professionnelle en classe.

Aussi, grâce aux négociations de la GGFP le 4e échelon de la carrière du professeur a pu être avancé à la troisième année du stage. Au terme des trois ans de stage, les jeunes professeurs auront également achevé leur mémoire et jouiront pleinement de leur statut ce qui constitue un net avantage par rapport à la situation actuelle. De plus la première biennale est désormais prévue déjà pour la deuxième année après le stage.

Afin de ne pas compromettre ces acquis voire d'exposer l'image de notre profession à une dépréciation accentuée, la FEDUSE/Enseignement – CGFP a su contrecarrer avec succès la tentative du nouveau Gouvernement de mélanger le dossier de la réforme de la Fonction publique à une mesure d'épargne sans pareil. Rappelons que la proposition avancée consistait à renoncer aux tâches d'ancienneté en échange d'une appréciation collective et non pas individuelle. Or, après les concessions faites par les trois syndicats APESS, SEW et FEDUSE/Enseignement – CGFP en 2007, il avait été convenu qu'aucune nouvelle baisse de salaire, par quelque moyen que ce soit, ne serait tolérée. Lors de ses entrevues avec le ministre à ce sujet, la FEDUSE/Enseignement – CGFP a défendu une position catégorique en

refusant de soumettre des propositions d'épargne, tel que demandé par le MEN, jugeant que cela trahirait les intérêts de ses membres. Au vu des réformes tant coûteuses qu'infructueuses, la FEDUSE/Enseignement – CGFP a par contre proposé une simplification des procédures organisationnelles dans le domaine de l'Education.

Suite aux interventions de la FEDUSE/Enseignement – CGFP et du SNE/CGFP, les ministres de la fonction publique et de l'Education nationale ont finalement retiré leur proposition. Jusqu'à présent donc, le dossier des épargnes est à l'arrêt, tout comme le dossier de la transposition de l'accord de la réforme statutaire.

En dépit de cela, le projet du nouveau stage est en train de se concrétiser. Alors que l'APESS et le SEW refusent toujours avec acharnement tout dialogue sur ce dossier comme sur tant d'autres, la FEDUSE/Enseignement – CGFP en a reconnu l'urgence dès sa première entrevue avec le nouveau ministre l'urgence. C'est pourquoi la FEDUSE/Enseignement – CGFP a mené les discussions relatives à la nature et au déroulement du futur stage qui devra commencer en septembre 2015.

Au terme de cette année, il ne nous reste plus qu'à vous assurer que la FEDUSE/Enseignement – CGFP continuera à défendre avec véhémence les intérêts de ses membres et à s'opposer à toute mesure d'épargne sélective visant les enseignants. Par contre, la FEDUSE/Enseignement – CGFP restera attentive à toute ouverture du ministère visant la simplification du système éducatif au secondaire, ceci tout aussi bien dans l'intérêt des élèves que dans celui des enseignants.

Dans l'attente de ce que nous amènera l'année scolaire à venir, le comité de la FEDUSE/Enseignement – CGFP vous souhaite de reposantes vacances d'été.

Le comité de la FEDUSE/Enseignement - CGFP